

Annexe II

Synthèse de l'intervention de Patrick de Carolis devant le CSA, le 5 juillet 2005.

France Télévisions est aujourd'hui à un tournant. Avec le développement de l'offre et le lancement récent de la T.N.T., le paysage se transforme en profondeur, dans les contenus comme dans les nouveaux supports technologiques. C'est ce double défi que le Groupe doit relever dans les 5 ans. C'est le sens de ma candidature.

Dans cette perspective 2010, pour répondre à une nouvelle ambition, pour présenter un nouveau visage, je vous propose aujourd'hui un plan global marqué par un véritable virage éditorial et stratégique.

A cet effet, je compte mettre l'accent dès ma prise de fonction, car il y a urgence, sur 5 priorités.

1. Passer d'un patriotisme de chaîne à un patriotisme de groupe.

Le Groupe France Télévisions, doit être, dans les 5 ans à venir, plus offensif, plus divers, plus innovant, plus attractif, mieux défendu et réellement incarné par un Président qui, avec son équipe et l'ensemble de ses collaborateurs, consacrera tous ses efforts à imaginer une nouvelle vision éditoriale, à la promouvoir, à mettre à son service son expérience et sa légitimité professionnelles. Le périmètre élargi du Groupe impose, en même temps, une nouvelle dynamique de cohérence, de coordination et de synergie. Il faut impérativement passer du patriotisme de chaîne au patriotisme de Groupe.

C'est dans le cadre de cette nouvelle partition de Service Public, que la personnalité et les missions des chaînes doivent être clarifiées.

FRANCE 2, par exemple, souffre d'une crise identitaire. Son audience (19,5 % au premier semestre) s'érode et vieillit. Un effort soutenu s'impose pour qu'elle soit réellement perçue comme une grande chaîne généraliste caractérisée, dans l'information comme dans les programmes, par le foisonnement des idées, l'audace, l'ouverture sur le monde, la réactivité événementielle.

FRANCE 3, grande chaîne de la proximité, de l'authenticité, du lien entre les générations, du patrimoine, de la valorisation du tissu social, souffre d'une usure dans son offre de programmes nationaux et régionaux et d'une grave érosion de son audience (14,5 % au premier semestre).

Pour ces deux chaînes, comme pour FRANCE 4, FRANCE 5 et RFO, je présenterai demain devant vous une série d'orientations et de propositions qui devront être mises en œuvre dès le début 2006.

Parallèlement, et au plus vite, la cohérence éditoriale et l'harmonisation dans les genres et les publics comme dans les contenus et dans la programmation, seront sensiblement renforcées. Pour mettre un terme aux rivalités souvent stériles, je proposerai aux rédactions de créer un nouvel esprit, de clarifier leurs missions éditoriales respectives et de mettre en commun, par étapes et dans la concertation, un certain nombre d'outils logistiques et techniques, dans le respect de leur spécificité.

2. Relancer le soutien à la production et à la création.

Ce sera l'objet d'un plan quinquennal en faveur des œuvres audiovisuelles, fictions, documentaires, jeunesse, spectacles vivants. Il faut aujourd'hui aller au-delà des obligations, que je considère comme un plancher et non comme un plafond, et marquer un vrai tournant.

A cet effet, dans le respect impératif des équilibres budgétaires, je propose d'augmenter d'ici 2010, d'au moins 100 millions d'euros la contribution, essentielle, du Groupe à la production d'œuvres. Ces 100 millions d'euros en 5 ans, soit environ 20 millions d'euros par an, permettront d'accroître de manière considérable le soutien à la production. Ces œuvres sont au cœur des missions du Service Public. Elles symbolisent pour le public et les créateurs la personnalité des chaînes. Elles sont clairement visibles par les téléspectateurs et réalisent, le plus souvent, de bonnes audiences. Par ailleurs, ce développement rapide améliorera sensiblement le financement de la production dans des secteurs en difficultés.

Ce plan est à la fois ambitieux et réaliste. Il sera financé par un redéploiement budgétaire à l'occasion de l'élaboration des grilles de programmes et, à partir de Janvier 2007, par l'affectation prioritaire de l'effet d'aubaine financier lié à l'ouverture de la publicité pour la grande distribution sur les chaînes généralistes.

3. Créer une nouvelle dynamique en faveur de la culture et de l'innovation.

Cet objectif identitaire, qui doit faire de France Télévisions un acteur culturel incontournable, devra s'exprimer dans plusieurs domaines :

- . Initiatives fortes en matière de programmes culturels (histoire, cinéma, livre ...) accessibles au plus grand nombre à des horaires accessibles.
- . Création d'une Fondation qui aura pour double objet de soutenir financièrement l'action culturelle sur les antennes et d'alimenter le débat d'idées autour de la relation media-société.
- . Création d'événements culturels qui viendront renforcer la marque France Télévisions.
- . Elargissement de la direction des études du Groupe aux missions conjointes d'innovation et de recherche.

- . Action volontariste dans le secteur des jeux et des divertissements pour lancer, avec les producteurs, de nouveaux formats exportables et limiter le recours aux formats étrangers.
- . Mise en valeur du cinéma en apportant quatre touches nouvelles : soutenir davantage les jeunes auteurs tout en veillant à coproduire des films destinés à un large public ; mieux programmer les films coproduits et ceux qui relèvent du patrimoine cinématographique ; engager une action plus dynamique de coproductions européennes ; fixer un nouveau rendez-vous pour de récents courts métrages de jeunes réalisateurs.
- . Sur le plan technologique, l'enjeu est clair. Il faut engager une stratégie volontariste pour adapter France Télévisions aux nouveaux supports, la TNT en priorité. C'est un chantier que je conduirai avec pour objectif de faire du groupe une vitrine technologique au service des antennes. Il convient désormais impérativement de travailler sur l'attractivité de l'offre, sur les contenus et les programmes pour nourrir cette évolution et relever ce défi essentiel. Par ailleurs, je conduirai une action vigoureuse pour la diffusion sur les mobiles, de programmes adaptés dont le Groupe a les droits. A cet effet, je créerai un nouveau département : France Télévisions Mobile.

4. Proposer une programmation plus audacieuse et plus respectueuse du public

Il convient au plus vite :

- . De marquer une vraie différence avec le secteur privé.
- . De mieux soutenir les programmes ambitieux et identitaires.
- . De lancer, avec les directeurs de programmes et la régie publicitaire, une réflexion sur la structure des grilles pour parvenir, par étapes, à démarrer plus tôt les soirées de FRANCE 2 et FRANCE 3, à raccourcir certains prime-time et à mieux valoriser ainsi les deuxièmes et troisièmes parties de soirée.
- . De diversifier les cases de fiction.
- . De renforcer les grilles d'été en établissant désormais un budget de programmes sur douze mois et en diffusant davantage de programmes inédits et ambitieux.
- . De cesser de programmer au-delà de minuit des œuvres inédites.

5. Développer le rayonnement international du Groupe.

Il s'agit d'abord, pour le Groupe, de devenir la vitrine de la télévision publique en Europe. Une meilleure organisation des relations avec les partenaires publics européens, un développement volontariste des coproductions européennes patrimoniales, une action plus lisible et plus efficace auprès des institutions européennes, une multiplication, pour France 3, des accords inter-régionaux seront les axes prioritaires de cette stratégie.

Il s'agit ensuite de réussir le lancement de la CFII. Cette grande ambition passe, dans mon esprit, par un réexamen du projet. France Télévisions doit être le moteur de cette nouvelle chaîne. Sa légitimité et la présence de ses journalistes en France, en Europe et dans le monde doivent en faire l'acteur central de ce projet.

Ce nouveau cap stratégique et éditorial étant fixé, il convient d'en préciser les moyens et de mobiliser les personnels.

En matière de gestion, je m'inscrirai dans la continuité. Mais je m'efforcerai d'améliorer les outils de pilotage de la holding, de les moderniser, de les mettre davantage au service des chaînes, des antennes et de leurs responsables, de renforcer et d'anticiper le suivi permanent des effectifs. C'est dans cet esprit, tout en précisant les objectifs et les modalités de la poursuite du plan Synergia, que j'engagerai dès cet été la négociation avec l'Etat actionnaire pour la mise au point du prochain contrat d'objectifs et de moyens.

S'agissant de la redevance, je m'emploierai à défendre avec force et détermination la position du Groupe en mettant en avant la nouvelle ambition éditoriale. Une augmentation de la redevance se mérite. C'est à la lumière des performances qualitatives et financières de France Télévisions que j'évoquerai l'évolution de cette redevance avec l'Etat actionnaire et avec les parlementaires.

S'agissant des recettes publicitaires, leur dynamisme actuel devra être conforté par les performances d'audience de la nouvelle stratégie de programmes et par les améliorations constantes que je m'efforcerai d'apporter dans les contenus comme dans la programmation. S'y ajouteront les ressources nouvelles tirées d'une action volontariste sur la diversification et les droits dérivés ainsi que par les fonds recueillis par la nouvelle Fondation.

Tous ces moyens seront précisés dans le prochain COM, dont la discussion avec l'Etat sera précédée d'un état des lieux objectif et transparent que je demanderai à la direction interne de l'audit d'établir, appuyée par des consultants externes. Je m'engage à venir exposer les grandes lignes du nouveau COM devant le CSA avant sa conclusion.

Gérer un Groupe aussi large et multiforme que France Télévisions, c'est aussi mobiliser ses forces, libérer ses énergies et moderniser son dialogue social. Une partie des moyens de MFP sera ainsi consacrée au développement de projets imaginés par les collaborateurs du Groupe. Sur le plan social, je propose d'ouvrir deux chantiers avec les représentants du personnel : celui de la mobilité, essentielle dans un Groupe au périmètre aussi large, et celui de l'égalité salariale entre hommes et femmes à qualification équivalente, entreprise par entreprise.

Gérer, imaginer, impulser, renforcer la cohérence de France Télévisions : ces différentes missions, je les assumerai en m'entourant d'une équipe soudée et partageant la même vision.

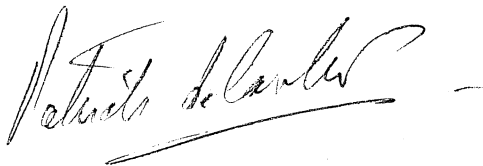
A cet effet, je proposerai au prochain Conseil d'administration de la holding France Télévisions une réorganisation afin d'en faire un outil simplifié, allégé, au service de cette nouvelle ambition et plus proche de chacune des chaînes.

Je prévois de créer deux directions générales : l'une en charge de la gestion, des finances, des ressources humaines et de la stratégie industrielle ; l'autre en charge des antennes, du développement et de la diversification.

Ainsi, je serai proche du pôle gestion et proche du pôle antennes. Les directeurs généraux des chaînes seront des gestionnaires disposant d'une expérience dans les media et (ou) la culture.

Le Comité de Direction du groupe sera composé de 9 personnes : le Président de France Télévisions, les 2 Directeurs Généraux de la Holding, les Directeurs Généraux des 5 chaînes et le Directeur Général de la Régie.

Mon ambition pour le Service Public est forte, nourrie par l'expérience dans l'information comme dans les programmes, et par la volonté de réussir le mariage de la qualité et de l'audience. Je souhaite, dans les 5 ans à venir, faire de France Télévisions un Groupe puissant, cohérent, moderne, ambitieux, innovant, créatif, soucieux de la diversité et du lien social entre les générations. Bref, un Groupe porteur des passions françaises.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Patrick de Carolis', with a long horizontal stroke extending to the right.

Patrick de Carolis